

*Assurance-dépôts—Loi*

C'est grâce à la rigueur du système d'inspection que la province de Québec applique relativement aux marchés, comme les responsables de cette province l'ont signalé au comité des finances, qu'en dépit des reversements et des difficultés financières, pas une seule société québécoise ne s'est trouvée en mauvaise posture, car à l'écoute de la rumeur publique, ils ont pu intervenir bien avant que les difficultés ne s'aggravent au point de les obliger à indemniser les déposants, assurés ou non, et à puiser dans les deniers publics.

C'est toute cette nécessité d'être près du marché qui exige que des représentants des secteurs financiers participent eux-mêmes à la gestion de l'assurance-dépôts et, en général, à celle du système d'inspection. Les connaissances de ces organismes qui font les frais du coût des assurances, devraient servir à s'assurer qu'il n'y a ni perte, ni dommages. Deuxièmement, si les organismes eux-mêmes sont bien représentés au sein des conseils d'administration, ils feront en sorte que l'un des leurs reprenne à son compte des actifs peut-être difficilement commercialisables pour financer l'organisme de sorte qu'il n'ait plus à compter sur les autres membres pour éponger ses pertes. Dans un système de garantie financière, comme celui de la Société d'assurance-dépôts du Canada, il est important que des personnes qui connaissent très bien le milieu gèrent, dirigent et orientent le système pour que les coûts ne soient pas trop élevés pour le public.

On a mentionné les conflits d'intérêts. Je veux vous faire remarquer, monsieur le Président, que le véritable conflit d'intérêts se retrouve dans ce que le gouvernement et l'industrie désirent. Le gouvernement et l'industrie souhaitent que le public soit protégé sinon nous n'aurions pas de système d'assurance-dépôts et les courtiers ne disposeraient pas d'un système pour protéger les gens des pertes attribuables aux détournements de fonds par un courtier; de même, les représentants des secteurs de l'assurance générale, de la protection des biens et de la protection contre les accidents ne tiendraient pas le même langage, pas plus que ceux du secteur de l'assurance-vie et de l'assurance maladie. L'industrie elle-même désire qu'une telle protection soit disponible parce qu'elle lui permet de vendre ses activités intermédiaires plus facilement au public. Par conséquent, la protection financière intermédiaire comme celle que la Société d'assurance-dépôts offre aux banques et aux sociétés de fiducie est importante et nécessaire pour permettre aux intermédiaires financiers de traiter avec le public. Ils ont donc besoin de la Société d'assurance-dépôt du Canada plus que quiconque parce qu'ils ne pourraient pas fonctionner sans elle. Ils ont donc vraiment intérêt à veiller à ce que la Société d'assurance-dépôts soit saine et bien gérée.

Le conflit, quand conflit il y a, est souvent le fait du gouvernement qui veut se servir de l'argent à des fins sociales, par exemple pour renflouer des gens qui ne devraient peut-être pas l'être. Il y a donc là conflit. Quand nous parlons de conflit d'intérêts, comprenons bien de quoi il s'agit. Les intermédiaires financiers ont intérêt à veiller à la bonne marche d'un système solide d'assurance-dépôts. Les compagnies d'assurances sur les biens et d'assurances contre les accidents ont intérêt à faire en sorte que le client ayant souscrit à une police d'assurance soit protégé lorsque par malheur l'assureur fait faillite. Ces compagnies veulent pouvoir vendre de la confiance. Elles veulent pouvoir jouir de la confiance qui fait marcher notre système

financier. Plus que n'importe qui, ceux qui font le commerce des assurances veulent qu'y règne la confiance. C'est ne pas comprendre où réside l'intérêt personnel que de dire qu'elles vont apprendre des choses et faire des choses et agir contre leur propre intérêt. Je puis vous assurer, monsieur le Président, c'est parce que chacun défend ses intérêts que le système est solide.

● (1220)

Les avocats comprennent l'importance de l'intérêt personnel pour la profession juridique. Ils ont un Barreau sévère capable d'expulser les membres de la profession qui n'agissent pas bien. Même les chiropraticiens ont une entente permettant de priver de leur permis d'exercer leurs collègues qui agissent incorrectement. Il va de soi que les banquiers devraient avoir la même confiance et la même aptitude et exercer le même contrôle sur la façon dont fonctionnent leurs organisations et sur la façon dont l'intérêt public est protégé. S'il n'est pas protégé, les banquiers se trouveront très vite en faillite, aussi devraient-ils avoir pour intérêt primordial de veiller à ce que les membres de la profession agissent avec prudence et honnêteté pour le bien de tous.

Il nous faut nous doter très rapidement d'une nouvelle administration financière au Canada. Nous ne pouvons endurer plus longtemps que le bureau de l'inspecteur général ne compte que trois employés à l'extérieur d'Ottawa, pendant que les 70 autres travaillent à Ottawa. Cela n'a pas de sens. Le bureau du surintendant des assurances ne peut pas continuer à affecter seulement 55 de ses 256 employés à l'extérieur d'Ottawa. Les affaires financières du pays ne se concluent pas à Ottawa, elles se concluent dans les rues, dans les quartiers des affaires, dans les banques et dans les sociétés de fiducie de tout le pays. C'est là que les opérations frauduleuses ont lieu, c'est là que sont les administrateurs, c'est là que sont postés les employés et c'est là que les choses doivent se passer.

Le système actuel est un système agressif qui s'attaque aux problèmes. Les bureaux de l'inspecteur général et du surintendant des assurances ont beau travailler pour arranger les choses, sans la législation et l'orientation pertinentes, les problèmes ne cesseront de surgir si l'on ne prévoit pas une nouvelle organisation et une Société d'assurance-dépôts du Canada renouvelée, de même qu'un système central d'inspection et cela, même si Bob Hammond et Don McPherson travaillent d'arrache-pied.

Enfin, la Société d'assurance-dépôts du Canada, qui fournit effectivement une assurance de première qualité contre les détournements de fonds dans les compagnies d'assurance-vie et autres, est très importante. C'est le genre de choses dont nous avons besoin pour redonner confiance dans notre système financier.

Celui-ci a été gravement atteint l'an dernier avec les opérations déficitaires d'un certain nombre de sociétés de fiducie et des deux banques de l'Ouest. Lorsqu'on lit les publications financières du monde entier et qu'on s'entretient avec les banquiers qui sont depuis longtemps en place, on découvre avec stupéfaction à quel point notre réputation financière internationale a été ternie par les problèmes de la Norbanque et de la Banque Commerciale du Canada. La situation a peut-être empiré à cause de l'enquête prolongée que le juge et la Commission Estey ont menée sur l'affaire. En effet, presque chaque